



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 80116

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réforme des collèges et ses conséquences pour les classes bilangues. En effet, l'idée généralement défendue serait que cette réforme élargirait la logique des classes bilangues à plus d'élèves et améliorerait l'apprentissage de la deuxième langue vivante pour tous. Une classe bilangue permet aujourd'hui aux élèves de suivre en moyenne 3 heures de cours hebdomadaires sur 4 années (de la 6ème à la 3ème). Avec cette réforme, il ne resterait que 2,5 heures hebdomadaires d'enseignement sur 3 années (de la 5ème à la 3ème), certaines d'entre elles étant par ailleurs greffées à des enseignements pratiques interdisciplinaires où les élèves travailleraient plusieurs disciplines. Aussi, il souhaiterait savoir comment, avec un nombre d'heures diminuées, l'enseignement de la deuxième langue vivante pourrait-il être amélioré.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80116

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3864

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)